

**Le SNUipp-FSU 23 a déposé une notification de négociation préalable :**  
Une première rencontre a eu lieu le lundi 21 janvier. Il restait ensuite 5 jours au DASEN pour proposer un relevé de conclusions intégrant ses réponses.



SNUipp-FSU 23

Guéret, le 18 janvier 2013

à Madame le Directeur Académique de la Creuse

Objet : notification de négociations préalables à la grève du 31 janvier 2013

Madame le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 28 août 2008 et dans le cadre de la journée nationale de grève et de manifestations du 31 janvier 2013, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève départemental :

- Direction et fonctionnement de l'école : demande de décharges ponctuelles pour les directeurs à 1, 2 et 3 classes, disparition des emplois d'EVS aide administrative, confiance de l'institution envers les enseignants, inspection/notation
- Rythmes scolaires : inadaptation du projet ministériel au département, consultation de la communauté éducative à travers les conseils d'école, place du CDEN
- Carte scolaire : organisation des RASED, mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes », scolarisation des élèves de moins de 3 ans, avenir des EMALA, place de la formation

Veillez croire, Madame le Directeur Académique, à l'expression de nos sincères salutations.

Le Secrétaire Départemental



Fabrice COUÉGNAS